



B.A.C. IDF

Application web & Base de données
des arrêtés marchandises en IDF

MANUEL UTILISATEURS

Dernière mise à jour :
15/11/2022

Partenaires

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
1.1 Objectif de BAC IDF	3
1.2 Actions & Convention documentaire.....	4
1.3 Accès à l'application BAC IDF	6
2. CRÉATION D'UN COMPTE	7
2.1 Les différents types de comptes : Gestion et Fonctionnalités	7
2.2 Créer votre compte	10
2.3 Déconnexion	13
2.4 Mot de passe oublié	13
3. MENU DE L'APPLICATION	14
3.1 Liste des arrêtés «validés»	14
3.2 Liste des arrêtés «brouillon / enregistrés».....	15
3.3 Liste des arrêtés «archivés».....	15
3.4 Cartographie.....	16
3.5 Administration & Transfert de rôle.....	19
4. SAISIE D'UN ARRÊTÉ	21
4.1 Outil OCR d'aide à la saisie du texte	21
4.2 Identification de l'arrêté.....	22
4.3 Durée de l'arrêté	23
4.4 Codes et motif(s) de l'arrêté	24
4.5 Réglementation(s) de l'arrêté	25
A-Circulation	25
B-Stationnement	27
4.6 Réglementation/Légal	32
4.7 Enregistrement de l'arrêté	33
5. VISUALISATION DES ARRÊTES SAISIS.....	34
5.1 Visualisation de l'arrêté.....	34
5.2 Bonnes Pratiques.....	34
5.3 Téléchargement de l'arrêté sous PDF.....	35
5.4 Envoi du PDF par email.....	35
6. GESTION DES ARRÊTÉS.....	36
6.1 Archivage des arrêtés.....	36
6.2 Régularité de la mise à jour.....	36
7. CONTACT.....	37

1. INTRODUCTION

Ce document s'adresse aux utilisateurs de l'application numérique **BAC IDF** et fournit le mode opératoire pour sa bonne utilisation.

1.1 Objectif de BAC IDF

Le projet **BAC IDF** est lauréat de l'AMI fret de la Région Île-de-France lancé en 2020 et a permis la création d'une plateforme numérique centralisant les arrêtés circulation et stationnement, pour les livraisons de marchandises en Île-de-France afin de rendre la logistique urbaine plus performante.

Ce projet dont le concept issu des assises de la Mobilité est maintenant promu au niveau de l'Etat et dans la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (article 122).

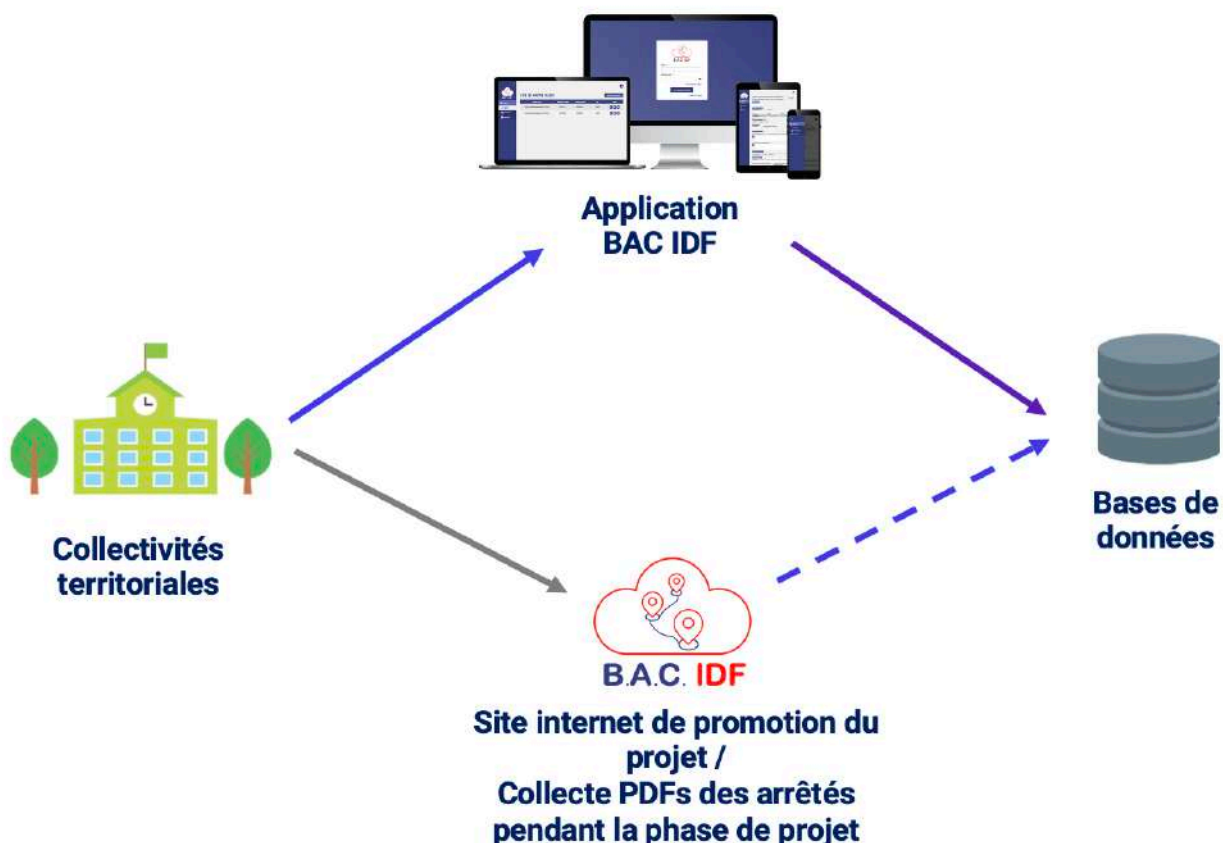
L'objectif du projet, accompagné grâce au financement de la Région Île-de-France, est de concevoir, développer et exploiter cette plateforme numérique centralisant les arrêtés de circulation et de stationnement, pour les livraisons de marchandises, sur tout le territoire de l'Île-de-France.

Les sociétés **MC Ledger**, **Logicités** et **ELV Mobilités** sont lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Fret et Logistique 2020 de la Région Île-de-France.

BAC IDF facilite l'accès à l'information réglementaire pour optimiser les flux de livraisons de marchandises :

- 1 – en fournissant une **base de données exhaustive** des arrêtés de circulation et des aires de livraison en Île-de-France
- 2 – en permettant une **simplification et/ou homogénéisation** de ces arrêtés.

Pour plus d'informations : www.bac-idf.fr



1.2 Actions & Convention documentaire



En haut à droite de l'écran d'accueil, cet icône vous permet de vous **déconnecter** en cliquant sur ➡ **Se déconnecter**

Via le menu de gauche, vous aurez accès aux listes d'arrêtés suivantes :

Liste des arrêtés validés



Action de **modifier** si l'arrêté validé présente une erreur ou un oubli.



Action de **mise à jour**, consiste à modifier le contenu d'un arrêté existant, sous réserve que celui-ci ait été préalablement validé.



Action de **dupliquer**, permet de dupliquer un arrêté «validé» pour créer un nouvel arrêté avec une structure similaire, vous évitant ainsi une grande partie des champs. La duplication d'un arrêté donnera lieu à un nouvel arrêté qui bénéficiera d'un nouveau numéro unique.



Action d'**abroger**, l'abrogation permet de mettre en archive l'arrêté sélectionné.



Action de **visualiser**, la visualisation permet de visualiser la totalité des informations de l'arrêté sélectionné.

Liste des arrêtés «brouillon»



Action d'**éditer**, permet de modifier ou compléter un arrêté préalablement enregistré en «brouillon».



Action de **supprimer**, permet de supprimer un arrêté préalablement enregistré en «brouillon».



Action de **visualiser**, la visualisation permet de visualiser la totalité des informations de l'arrêté sélectionné.

Liste des arrêtés «archivés»



Action de **visualiser**, la visualisation permet de visualiser la totalité des informations de l'arrêté sélectionné.



Action de **supprimer** définitivement un arrêté archivé : abrogé ou mis à jour.

Dans les listes, cliquer sur le **i** de **Actions** pour faire apparaître la fenêtre pop-up informative avec un rappel des actions des principaux boutons (cf.visuel à droite).

Après avoir cliquer sur une action, pour retourner en arrière il vous suffit de cliquer sur

RETOUR

Information sur les actions

Mettre à jour

La **mise à jour** consiste à modifier le contenu d'un arrêté existant, sous réserve que celui-ci ait été préalablement validé.

Dupliquer

La **duplication** de votre arrêté vous permet de créer un nouvel arrêté à la structure similaire, vous évitant ainsi de saisir une grande partie des champs. La duplication d'un arrêté donnera lieu à un nouvel arrêté qui bénéficiera d'un nouveau numéro unique.

Abroger

L'**abrogation** permet de mettre en archive l'arrêté validé sélectionné.

Modifier

La **modification** permet de corriger une/des erreur(s) ou compléter un/des oubli(s) après la validation d'un arrêté.

Visualiser

La **visualisation** permet de visualiser la totalité des informations de l'arrêté sélectionné.

Supprimer

La **suppression** permet de supprimer l'arrêté brouillon sélectionné.

D'ACCORD

Sur la droite de l'écran d'accueil, cliquer sur

SAISIE D'UN ARRÊTÉ

pour saisir votre nouvel arrêté.

En haut de chaque formulaire, vous pouvez vous faire aider à la saisie de votre arrêté, en uploadant votre pdf ou scan (image) de votre arrêté d'origine et il s'ouvrira ainsi une fenêtre avec le texte de celui-ci, cela vous permettra de faire des copier-coller pour votre saisie dans le formulaire. Vous y gagnerez en temps et en facilité !

Aide à la saisie

Uploadez le fichier de votre arrêté (pdf ou image) pour une aide à la saisie :

PARCOURIR

En fin de formulaire, il faudra soit enregistrer en brouillon votre arrêté - pour le compléter ou le modifier plus tard - soit valider votre arrêté si votre saisie est terminée.

 **ENREGISTRER LE BROUILLON**

 **VALIDER**

Certains champs sont obligatoires à l'enregistrement ou à la validation de votre arrêté, ces derniers sont indiqués par une *

Si vous omettez de remplir un champ obligatoire, il apparaîtra en haut à droite de l'écran -en rouge- un rappel vous indiquant que certains champs obligatoires ne sont pas complétés.

Dans l'ensemble du formulaire, le signe  vous indiquera la possibilité d'ajouter un champ supplémentaire et le signe  vous permettra de supprimer ce champ si nécessaire.

+ AJOUTER UNE RÉGLEMENTATION Ce bouton, vous permettra d'ajouter une ou plusieurs réglementation(s) à un même arrêté de circulation.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de réglementation pour les véhicules de livraison de marchandises 

Information sur la réglementation d'un arrêté 

Les arrêtés régissant les livraisons de marchandises concernent, par exemple, pour la circulation : des restrictions en termes de gabarits de véhicules, de motorisations, d'horaires pour réaliser les opérations de chargement/déchargement, les opérations de travaux...

Pour le stationnement, il s'agit par exemple de la liste des aires de livraison et de leurs conditions d'usage (exclusif ou partagé) ou d'autorisation d'usage partagé de voirie pour les véhicules de livraison (voies de bus...).

☐ 4 Roues ☐ 2 ou 3 roues

Chaque formulaire vous rappelle que l'application BAC IDF ne collecte que les arrêtés réglementant la livraison de marchandises.

Code postal * : 92120 - Montrouge

Code INSEE * : 92049

Code EPCI : 200054781

Ville * : Montrouge

Coordonnées

Adresse de la mairie : 43 avenue de la République

Téléphone de la mairie : 01 46 12 76 76

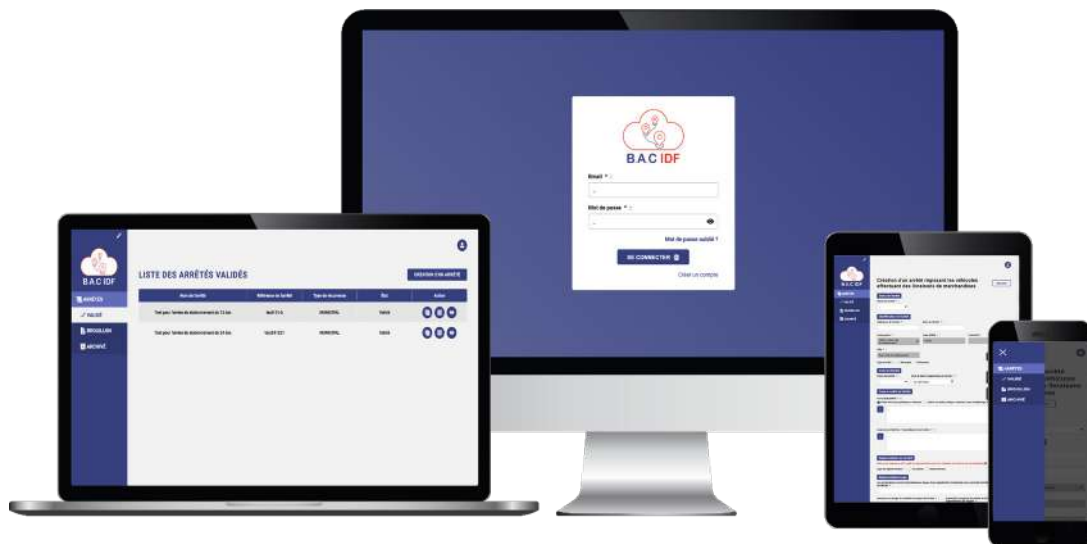
Site internet de la mairie : www.ville-montrouge.fr

Dans le formulaire de saisie, certains champs sont en gris et non modifiables, il s'agit des champs enregistrés par l'admin de la commune lors de l'inscription de la commune à l'application BAC IDF. Seul l'admin peut modifier ces champs dans la partie «administration» du menu.

1.3 Accès à l'application BAC IDF

Il est fortement conseillé d'utiliser le navigateur Chrome pour lequel cette plateforme a été développée et testée.

Le lien est : [http:// app.bac-idf.fr/login](http://app.bac-idf.fr/login)



BAC IDF est une application web accessible depuis tous les supports informatiques : tablette, smartphone, desktop, avec pour principales fonctionnalités :

- **Gestion des arrêtés**
 - Mise à jour
 - Abrogation
 - 1 compte « admin-utilisateur »
 - Gestion des arrêtés par les comptes admin & utilisateurs en mairie
- **Saisie des arrêtés**
 - Saisie des arrêtés permanents et temporaires sur l'application via le formulaire de saisie
- **Cartographie**
 - Visualisation de la représentation graphique des arrêtés sur la carte de la commune
 - Filtrage de l'affichage sur la carte par catégories de réglementations des arrêtés
 - Requête pour visualisation des cartes des communes limitrophes et de leurs réglementations
- **Gestion des informations**
 - Saisie des nouveaux arrêtés
 - Mise à jour des arrêtés
 - Abrogation des arrêtés
 - Transfert du rôle d' «admin-utilisateur»
 - Gestion & validation des inscriptions des comptes «utilisateurs»

2. CRÉATION D'UN COMPTE

Vous pourrez vous inscrire via l'écran de connexion d'accueil «Créer un compte» (cf. 2.2 Créer votre compte).

2.1 Les différents types de comptes : Gestion & Fonctionnalités

Il existe sur l'application BAC IDF 3 différents types de comptes, chacun ayant un rôle spécifique

1 compte «Super-admin» pour l'application BAC IDF

Le rôle est attribué à une personne en accord avec la Région IDF.

Fonctions du «Superadmin» :

- Valide les comptes «Admin-utilisateurs», via les inscriptions reçues par email
- Peut transférer le rôle d'«Admin-utilisateur» d'une commune à un autre «Utilisateur» inscrit de la même commune
- Peut visualiser tous les arrêtés saisis de toutes les communes inscrites
- Accède à la cartographie des arrêtés saisis de la commune
- Peut supprimer des arrêtés archivés : ancienne version d'une mise à jour ou arrêté abrogé sur demande de la commune

The screenshot displays the 'MAIRIES' section of the BAC IDF application. On the left is a dark blue sidebar with a logo and navigation links: ARRÊTÉS, ADMINISTRATION, INSCRIPTIONS, UTILISATEURS, MAIRIE (highlighted), and GUIDE TECHNIQUE. The main area has a light gray header with a user profile icon. Below the header, there's a dark blue section with search filters: 'Ville :' and 'Code postal :', each with a text input field, and a 'X RÉINITIALISER' button. Below this is a table with four columns: Ville, Code postal, Code de la commune, and Actions. The table lists six municipalities: Sévres, Palaiseau, Nantes, Montrouge (highlighted in dark blue), Noisy-le-Grand, and Rueil-Malmaison. Each row has an eye icon in the Actions column.

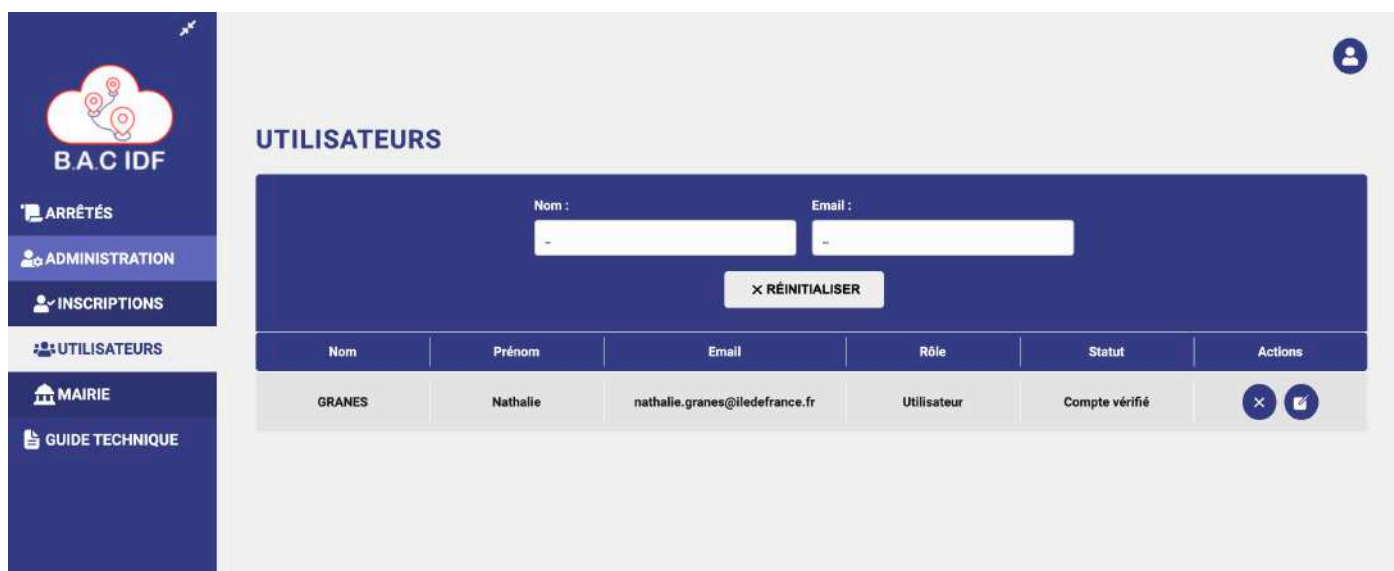
Ville	Code postal	Code de la commune	Actions
Sèvres	92310	92072	👁
Palaiseau	91120	91477	👁
Nantes	44000	44109	👁
Montrouge	92120	92049	👁
Noisy-le-Grand	93160	93051	👁
Rueil-Malmaison	92500	92063	👁

1 compte «Admin-utilisateur» par commune

Le rôle est attribué à la première personne de la commune s'inscrivant à la plateforme BAC IDF, ce rôle pourra être transféré à un autre utilisateur de la commune par la suite.
Il ne peut y avoir qu'un seul compte «Admin-utilisateur» par commune.

Fonctions de l'«Admin-utilisateur» :

- Saisit les informations de la commune dans l'application BAC IDF lors de son inscription
- Valide et gère les comptes «Utilisateurs», via les inscriptions reçues par email
- Peut transférer son rôle d'admin à un autre utilisateur inscrit de la commune
- Saisit les arrêtés dans l'application BAC IDF et les gère à l'aide des différentes fonctionnalités
- Peut supprimer des arrêtés archivés : ancienne version d'une mise à jour ou arrêté abrogé
- Accède à la cartographie des arrêtés saisis de la commune
- Peut rechercher les cartes des communes limitrophes pour visualiser leurs réglementations



Nom	Prénom	Email	Rôle	Statut	Actions
GRANES	Nathalie	nathalie.granes@iledefrance.fr	Utilisateur	Compte vérifié	 

1 à plusieurs comptes «Utilisateurs» par commune

Le rôle d'«Utilisateur» d'une commune est attribué dès lors qu'il y a déjà un «Admin-utilisateur» inscrit pour cette commune.

Il peut y avoir plusieurs comptes «Utilisateurs» pour une même commune.

Fonctions de l'«Utilisateur» :

- Saisit les arrêtés dans l'application BAC IDF et les gère à l'aide des différentes fonctionnalités
- Peut supprimer des arrêtés archivés : ancienne version d'une mise à jour ou arrêté abrogé
- Accède à la cartographie des arrêtés saisis de la commune
- Peut rechercher les cartes des communes limitrophes pour visualiser leurs réglementations


B.A.C IDF

ARRÊTÉS

VALIDÉ

BROUILLON

ARCHIVÉ

CARTOGRAPHIE

ADMINISTRATION

GUIDE TECHNIQUE



LISTE DES ARRÊTÉS VALIDÉS

SAISIE D'UN ARRÊTÉ

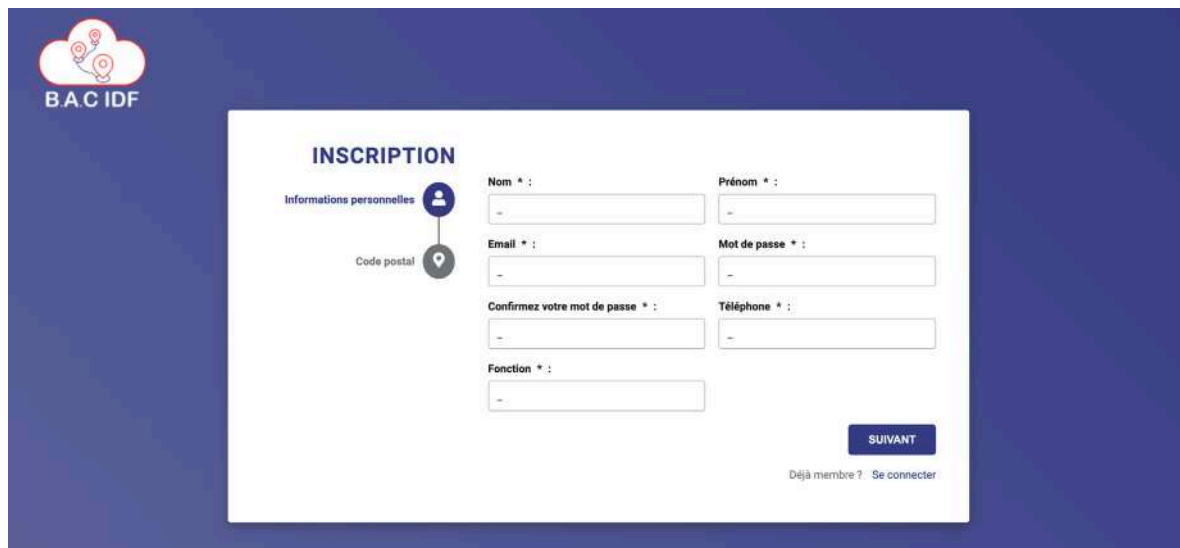
Nom de l'arrêté	Référence de l'arrêté	Code postal	État	Date de création	Actions
ARR_CIRCULATION_MOLIERE_LONGS_PRES_ok	TL-LR 2013-CHA-0094-A1_ok	92100	Validé	05-10-2022	    
ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR	PI 2013-CHA-0581-A1	92100	Validé	29-09-2022	    
ARRETE_STAT_BD_JEAN_JAURES	161/02	92100	Validé	14-09-2022	    
ARR_CIRCULATION_Rue-des-Fosses-Saint-Denis	PI - 2013-CHA-0582-A1	92100	Validé	14-09-2022	    

2.2 Créer votre compte



The image shows the login page for B.A.C IDF. It features the B.A.C IDF logo at the top, which consists of a cloud with three lightbulbs. Below the logo, there are two input fields: 'Email * :' and 'Mot de passe * :'. The 'Mot de passe' field has an eye icon to toggle visibility. Below these fields is a link 'Mot de passe oublié ?'. At the bottom, there is a blue button labeled 'SE CONNECTER' and a link 'Créer un compte'.

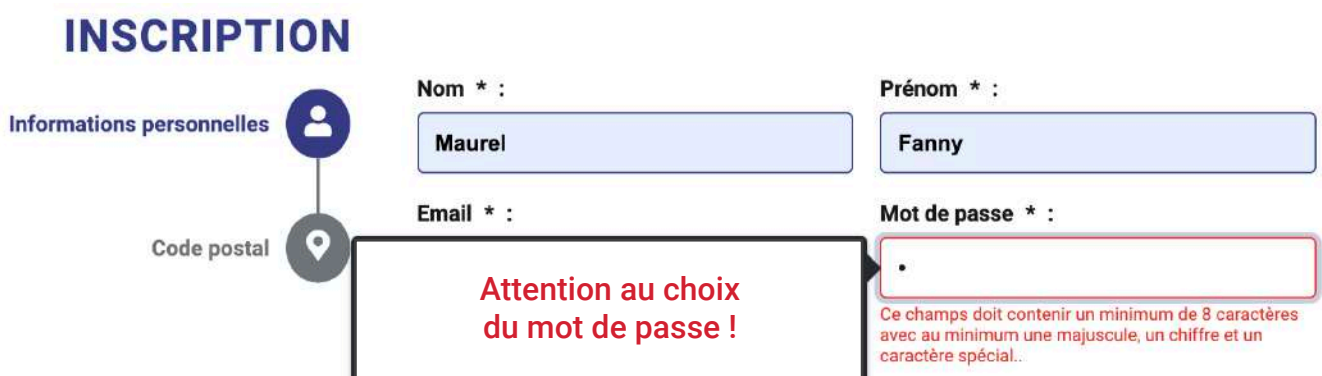
Cliquer sur «créer un compte», et remplir le formulaire d'inscription



The image shows the registration page for B.A.C IDF. It features the B.A.C IDF logo at the top left. The main heading is 'INSCRIPTION'. Below it, there are two sections: 'Informations personnelles' and 'Code postal'. The 'Informations personnelles' section contains several input fields: 'Nom * :', 'Prénom * :', 'Email * :', 'Mot de passe * :', 'Confirmez votre mot de passe * :', 'Téléphone * :', and 'Fonction * :'. The 'Code postal' section has a location pin icon. At the bottom right, there is a blue button labeled 'SUIVANT' and a link 'Déjà membre ? Se connecter'.

Attention au choix du mot de passe, vous devez respecter les règles suivantes :

- 8 caractères minimum
- 1 majuscule minimum
- 1 chiffre minimum
- 1 caractère spécial minimum



The image shows the registration form with example data. The 'Nom' field is filled with 'Maurel' and the 'Prénom' field is filled with 'Fanny'. The 'Email' field is empty. The 'Mot de passe' field is highlighted with a red border and contains a single dot. A red box with the text 'Attention au choix du mot de passe !' points to the password field. Below the password field, there is a red text box with the following text: 'Ce champs doit contenir un minimum de 8 caractères avec au minimum une majuscule, un chiffre et un caractère spécial..'



INSCRIPTION

Informations personnelles

Code postal

Code postal * :

93300 - Aubervilliers

PRÉCÉDENT

S'INSCRIRE

[Déjà membre ? Se connecter](#)



INSCRIPTION

Informations personnelles

Code postal

Mairie

Code postal * :

PRÉCÉDENT

SUIVANT

[Déjà membre ? Se connecter](#)



INSCRIPTION

Informations personnelles

Code postal

Mairie

Adresse de la mairie * :

Téléphone de la mairie * :

Site internet de la mairie * :

Logo de la mairie :

PARCOURIR

PRÉCÉDENT

S'INSCRIRE

[Déjà membre ? Se connecter](#)



Votre demande d'inscription a été prise en compte, vous allez recevoir un mail vous informant que notre équipe doit valider votre compte.

Après validation, vous recevrez un 2ème mail avec un lien de connexion permettant de vérifier votre adresse email. Vous pourrez alors vous connecter à l'application avec vos identifiant et mot de passe.

D'ACCORD

Après avoir rempli le formulaire d'inscription, vous allez recevoir un premier email vous faisant part de la prise en compte de votre demande d'inscription et vous informant que **notre équipe doit valider votre inscription** avant que vous puissiez vous connecter à l'application BAC IDF.

BAC-IDF [Confirmation de votre inscription en attente] 



BAC-IDF <no-reply@bac-idf.fr>
À moi ▾

16:31 (il y a 3 minutes)



← Répondre

→ Transférer

Après validation, vous recevrez un 2ème email vous informant de votre inscription et vous demandant de vous cliquer sur un lien pour vérifier votre adresse email, vous pourrez alors vous connecter à l'application BAC IDF.

BAC-IDF [Votre inscription a été acceptée] 



BAC-IDF <no-reply@bac-idf.fr>
À moi ▾

16:36 (il y a 0 minute)



← Répondre

→ Transférer

Rendez-vous sur l'écran d'accueil, entrer vos identifiant et mot de passe puis cliquer sur «se connecter».

2.3 Déconnexion

Cliquer sur l'icône  en haut à droite de l'écran, puis sur «Se déconnecter» pour revenir à la page d'identification (Cf. ci-dessous).

Une déconnexion automatique intervient au bout de 48H d'inactivité (*paramètre par défaut*).

Chaque utilisateur dispose d'un accès personnel.



The screenshot shows the B.A.C IDF dashboard. On the left is a sidebar with navigation links: ARRÊTÉS, VALIDÉ, BROUILLON, ARCHIVÉ, CARTOGRAPHIE, ADMINISTRATION, and GUIDE TECHNIQUE. The main area is titled 'LISTE DES ARRÊTÉS VALIDÉS'. It features a table with columns: Nom de l'arrêté, Référence de l'arrêté, Code postal, État, Date de création, and Actions. Below the table, it states 'Aucun arrêté n'est validé'. In the top right corner, there is a user profile icon and two buttons: 'Se déconnecter' and 'SAISIE D'UN ARRÊTÉ'.

2.4 Mot de passe oublié

Cliquer sur «mot de passe oublié ?», puis entrer votre adresse email, vous recevrez ensuite un lien afin de réinitialiser votre mot de passe (Cf. ci-dessous).

En cas de problème, contacter le «Super-admin».



The screenshot shows the B.A.C IDF login page. It features the B.A.C IDF logo at the top. Below the logo, there are two input fields: 'Email *' and 'Mot de passe *'. The password field has an eye icon to toggle visibility. Below the password field, there is a link 'Mot de passe oublié ?'. At the bottom, there is a 'SE CONNECTER' button and a link 'Créer un compte'.



The screenshot shows the 'MOT DE PASSE OUBLIÉ ?' page. It features the title 'MOT DE PASSE OUBLIÉ ?' and the text 'Merci d'entrer votre email * :'. Below this text is a single input field for the email address. At the bottom right, there is a 'VALIDER' button. Below the button, there is a link 'Déjà membre ? Se connecter'.

3. MENU DE L'APPLICATION

- Menu de navigation



- Menu raccourci avec seulement les icônes, en cliquant sur 



3.1 Liste des arrêtés «validés»

Retrouvez dans «arrêtés» > «validé», la liste exhaustive des arrêtés saisis pour votre mairie, par l'admin et tous les utilisateurs, dont la saisie a été enregistrée comme «VALIDER».


B.A.C IDF

ARRÊTÉS

VALIDÉ

BROUILLON

ARCHIVÉ

CARTOGRAPHIE

ADMINISTRATION

GUIDE TECHNIQUE

LISTE DES ARRÊTÉS VALIDÉS

SAISIE D'UN ARRÊTÉ

Nom de l'arrêté	Référence de l'arrêté	Code postal	État	Date de création	Actions
ARR_CIRCULATION_MOLIERE_LONGS_PRES_ok	TL-LR 2013-CHA-0094-A1_ok	92100	Validé	05-10-2022	    
ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR	PI 2013-CHA-0581-A1	92100	Validé	29-09-2022	    
ARRETE_STAT_BD_JEAN_JAURES	161/02	92100	Validé	14-09-2022	    
ARR_CIRCULATION_Rue-des-Fosses-Saint-Denis	PI - 2013-CHA-0582-A1	92100	Validé	14-09-2022	    

3.2 Liste des arrêtés «brouillon»

Retrouvez dans «arrêtés» > «brouillon», la liste exhaustive des arrêtés saisis pour votre mairie, par l'admin et tous les utilisateurs, dont la saisie n'est pas finie ou vérifiée et qui a été enregistrée comme «BROUILLON».



B.A.C IDF

ARRÊTÉS

VALIDÉ

BROUILLON

ARCHIVÉ

CARTOGRAPHIE

ADMINISTRATION

GUIDE TECHNIQUE

LISTE DES ARRÊTÉS BROUILLONS

SAISIE D'UN ARRÊTÉ

Nom de l'arrêté	Référence de l'arrêté	Code postal	État	Date de création	Actions
test	test 281022	92120	Brouillon	28-10-2022	  
42423	3432	92120	Brouillon	28-10-2022	  
TEST	TEST	92120	Brouillon	28-10-2022	  
test vendredi	test vendredi	92120	Brouillon	28-10-2022	  
essai	161/02	92120	Brouillon	28-10-2022	  
TEST CIRC1	TEST CIRC1	92120	Brouillon	20-10-2022	  
essai2207V3	essai2207V3	92120	Brouillon	22-07-2022	  
essai2207V2	essai2207V2	92120	Brouillon	22-07-2022	  
DST-2005-174-arr-circulation-limitation-poids-vehicules	DST-2005-174	92120	Brouillon	01-07-2022	  
AR-2014-1055-b-arrete-stat--PTAC-sup-3.5-T-rue-Auger	AR 2014-1055-b	92120	Brouillon	30-06-2022	  

1 2

3.3 Liste des arrêtés «archivés»

Retrouvez dans «arrêtés» > «archivé», la liste exhaustive des arrêtés validés de votre mairie qui :

- soit ont été indiqué comme «abrogé» avec le bouton action  dans la liste des arrêtés validés
- soit qui ont été mis à jour avec le bouton action  dans la liste des arrêtés validés, l'ancienne version se retrouve alors dans la liste des arrêtés archivés.



B.A.C IDF

ARRÊTÉS

VALIDÉ

BROUILLON

ARCHIVÉ

CARTOGRAPHIE

ADMINISTRATION

LISTE DES ARRÊTÉS ARCHIVÉS

SAISIE D'UN ARRÊTÉ

Nom de l'arrêté	Référence de l'arrêté	Code postal	État	Actions
essai2207V4	essai2207V4	92120	Mis à jour	 
essai2207	essai2207	92120	Abrogé	 
VL-2006-122-arrete-circulation-limitation-poids-L-Lejeune	VL - 2006/122	92120	Abrogé	 

3.4 Cartographie

L'onglet «Cartographie» dans le menu, vous donne accès à la **représentation graphique** de l'ensemble des arrêtés validés saisis dans l'application BAC IDF.

Légende

Le Périmètre de la commune est entouré d'un filet bleu.



Légende

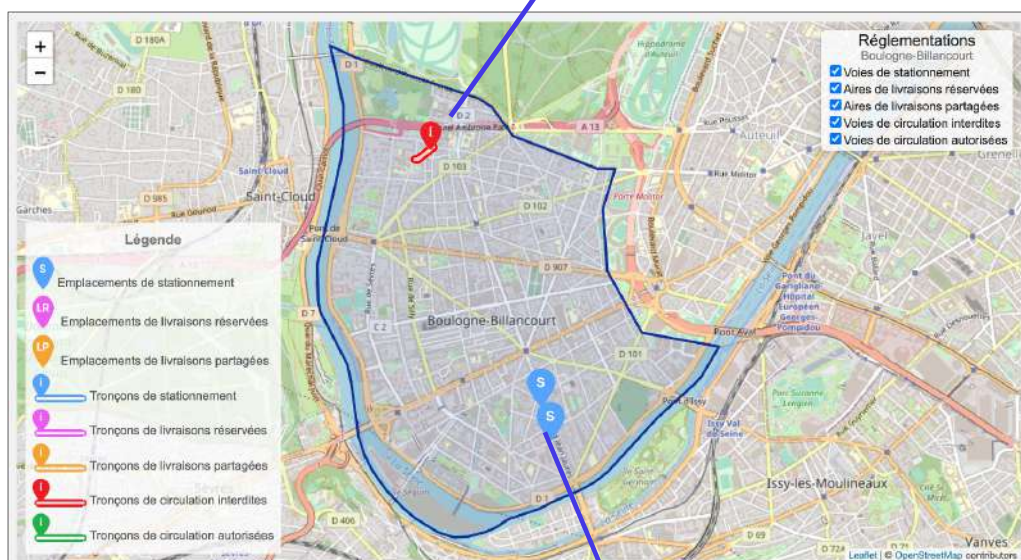
- Emplacements de stationnement (S)
- Emplacements de livraisons réservées (LR)
- Emplacements de livraisons partagées (LP)
- Tronçons de stationnement (i)
- Tronçons de livraisons réservées (i)
- Tronçons de livraisons partagées (i)
- Tronçons de circulation interdites (i)
- Tronçons de circulation autorisées (i)

Indiquent des emplacements de stationnement sur voirie ou aires de livraison.

Indiquent les portions de voies soumises à des réglementations de stationnement sur voirie ou aires de livraison.

Indiquent les portions de voies soumises à des réglementations de circulation.

Tronçon de voie interdit à la circulation des véhicules de livraison de marchandises (cliquer sur l'icône pour voir la réglementation)



2 emplacements de stationnement sur voirie pour la livraison de marchandises (cliquer sur l'icône pour voir le détail)

Filtres

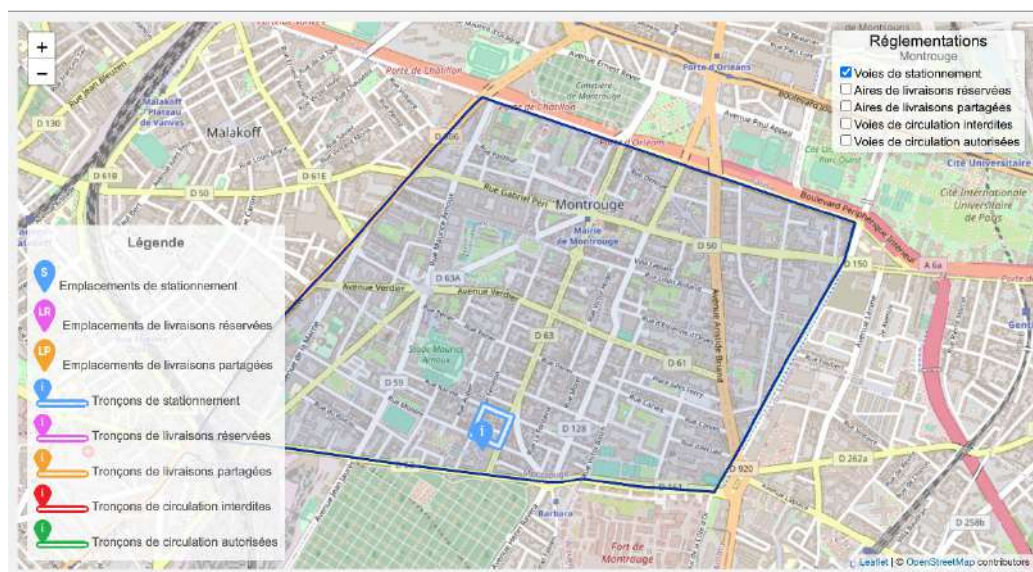
En haut à droite de la carte, se trouve un ensemble de filtres permettant de sélectionner le type de réglementations que l'on souhaite afficher sur la carte de la commune.



Exemple de filtre 1 : voies de stationnement

Cela signifie que seuls les emplacements et tronçons de stationnement sur voirie s'afficheront sur la carte de la commune.

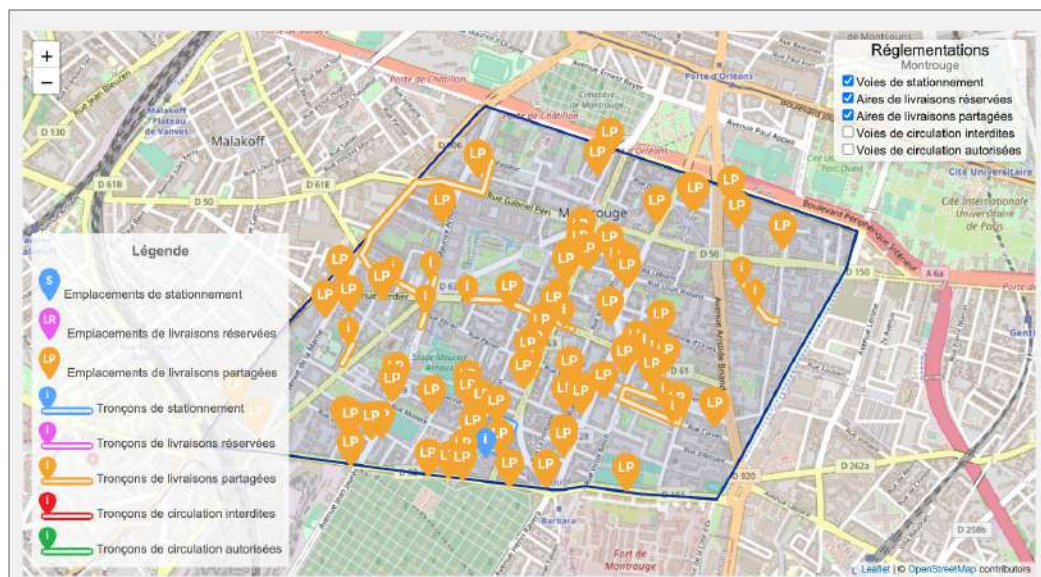
Pour cela ils doivent disposer d'arrêtés saisis validés dans l'application BAC IDF.



Exemple de filtre 2 : voies de stationnement + Aires de livraison réservées + Aires de livraison partagées

Cela signifie que seuls les emplacements et tronçons de stationnement sur voirie et sur aires de livraison réservées ou partagées s'afficheront sur la carte de la commune.

Pour cela ils doivent disposer d'arrêtés saisis validés dans l'application BAC IDF.



Pop-ups informatifs

En cliquant sur chaque icône de la carte (cf.légende), une fenêtre pop-up s'ouvrira pour afficher les détails de la réglementation correspondant à cet emplacement ou tronçon de voie.

N° de référence de l'arrêté correspondant, avec lien pour afficher le PDF

Durée de l'application de l'arrêté

Jours et Heures de Réglementation s'il y en a

Conditions spécifiques s'il y en a

Adresse exacte de l'emplacement ou du tronçon de voie



Requête «carte des communes limitrophes»

Dans la partie «Cartographie», il vous sera possible de rechercher un nom de commune d'île-de-France et pouvoir avoir afficher sa carte et visualiser ses arrêtés cartographiés.

À l'avenir, cela pourra apporter plus d'homogénéité et de coordination entre les réglementations des communes limitrophes.

En cours de développement

3.5 Administration & Transfert de rôle

Pour le rôle d'Admin-utilisateur uniquement

L'Admin-utilisateur reçoit un email lorsqu'un utilisateur de leur commune s'inscrit et doit valider l'inscription de l'utilisateur sur l'application BAC IDF.

C'est donc l'Admin-utilisateur de chaque commune qui est en charge de la gestion des utilisateurs de sa commune.

The screenshot shows the 'INSCRIPTIONS' page of the BAC IDF application. On the left is a sidebar with navigation links: ARRÊTÉS, ADMINISTRATION, INSCRIPTIONS, UTILISATEURS, and MAIRIES. The main area displays a table of users with columns: Nom, Prénom, Rôle, Mairie, Email, and Actions. The first row shows 'Maurel Fanny', 'Administrateur', 'Neully-sur-Seine', and email 'fannymaurel.neully@gmail.com'. The 'Actions' column for this user contains three icons: a circle with a slash, a checkmark, and an eye. A pink circle highlights these icons, with an arrow pointing to a confirmation dialog box that appears below the table. The dialog asks 'Voulez-vous accepter Maurel Fanny ?' and has two buttons: 'ANNULER' and 'ACCEPTER'. The 'ACCEPTER' button is also highlighted with a pink circle and an arrow from the checkmark icon in the table.

Nom	Prénom	Rôle	Mairie	Email	Actions
Maurel	Fanny	Administrateur	Neully-sur-Seine	fannymaurel.neully@gmail.com	[Icons: Cancel, Accept, View]

Voulez-vous accepter Maurel Fanny ?

ANNULER ACCEPTER

L'Admin-utilisateur a ensuite accès à liste des utilisateurs de sa commune, il peut effectuer des requêtes pour les rechercher, s'assurer qu'il a bien vérifié tous les comptes utilisateur. Il peut aussi supprimer les comptes utilisateurs ou les modifier (mise à jour, erreur ...).

The screenshot shows the 'UTILISATEURS' page of the BAC IDF application. The sidebar is the same as in the previous screenshot, but with 'MAIRIE' and 'GUIDE TECHNIQUE' at the bottom. The main area features a search form with fields for 'Nom' and 'Email', and a 'X RÉINITIALISER' button. Below the search form is a table of users with columns: Nom, Prénom, Email, Rôle, Statut, and Actions. The first row shows 'GRANES Nathalie', a redacted email, 'Utilisateur', and 'Compte vérifié'. The 'Actions' column for this user contains two icons: a cross and a pencil. Pink circles highlight the 'Compte vérifié' status and the action icons, with an arrow pointing from the checkmark icon in the 'INSCRIPTIONS' table to the 'ACCEPTER' button in the previous screenshot.

Nom : Email :

X RÉINITIALISER

Nom	Prénom	Email	Rôle	Statut	Actions
GRANES	Nathalie	[Redacted]	Utilisateur	Compte vérifié	[Icons: Delete, Edit]

Lorsque l'Admin-utilisateur clique sur l'action modifier/éditer le profil d'un utilisateur (*dans la liste des utilisateurs*), il peut alors faire des modifications sur les champs en fond blanc : n° de téléphone et fonction.

Ne pas oublier de bien cliquer sur «Modifier» pour enregistrer toute modification.(cf.1)

Important ! La fonctionnalité «transférer le rôle Admin» permet à l'actuel Admin-utilisateur de donner sa fonction à l'un des utilisateurs de sa commune. (cf.2)

L'ancien Admin-utilisateur devient alors un simple utilisateur.

Et à son tour le nouvel Admin-utilisateur peut transférer son rôle d'admin lorsqu'il le souhaite.

L'Admin-utilisateur est également garant des informations entrées sur sa commune (coordonnées etc.) et de la vérification des arrêtés saisis : *Il est en mesure d'apporter des corrections aux arrêtés saisis et validés par les utilisateurs* de sa commune, avec l'action «modifier» dans la liste des arrêtés validés.

Nom de l'arrêté	Référence de l'arrêté	Code postal	État	Date de création	Actions
ARR_CIRCULATION_MOLIERE_LONGS_PRES_ok	TL-LR 2013-CHA-0094-A1_ok	92100	Validé	05-10-2022	    
ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR	PI 2013-CHA-0581-A1	92100	Validé	29-09-2022	    
ARRETE_STAT_BD_JEAN_JAURES	161/02	92100	Validé	14-09-2022	    
ARR_CIRCULATION_Rue-des-Fosses-Saint-Denis	PI - 2013-CHA-0582-A1	92100	Validé	14-09-2022	    

4. SAISIR UN ARRÊTÉ DANS L'APPLICATION

ATTENTION !!!

Seuls les arrêtés validés juridiquement doivent être saisis dans l'application BAC IDF.

Cliquer sur **SAISIE D'UN ARRÊTÉ** en haut à droite de l'écran.

4.1 Outil OCR d'aide à la saisie du texte

L'aide à la saisie vous permet d'extraire le texte de votre arrêté à saisir, pour l'avoir ouvert dans une fenêtre pendant votre saisie, vous rendant ainsi la saisie plus facile et rapide :

- par des copier/coller du texte et - par sa visualisation simultanée.

Seul le texte de PDF, JPG ou PNG peuvent être extraits.

Le fichier doit également être inférieur à 10 Mo.

Cliquez sur «Parcourir», puis choisissez votre fichier sur votre ordinateur.

Aide à la saisie

Uploadez le fichier de votre arrêté pour une aide à la saisie (pdf, image, 10 Mo maximum) :

Choisir un fichier

PARCOURIR

Une fenêtre d'extraction du texte s'ouvrira alors (cf.ci-dessous).

Vous avez alors le choix entre une vue du texte :

- «par paragraphes» ou
- «concaténé».

Dans la vue du texte «par paragraphes» vous pouvez :

- fusionner des paragraphes en cliquant sur 
- et copier facilement chacun des paragraphes en cliquant sur 

Résultat de l'extraction du document

PARAGRAPHES

CONCATÉNÉ

Copier

VILLE DE BOULOGNE BILLANCOURT

ARRÊTE PI 2013-CHA-0581-A1

Interdiction aux camions d'un PTAC de Le Maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine),

plus de 19 T Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2212-5, L. 2213-1, L. 2213-2,

Rue de l'Abreuvoir L.2213-4, L.2213-6, 2521-1 et L. 2521-2, Vu le code de la route, et notamment son article R.411-8, R.411-25

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié sur la signalisation des routes et autoroutes, Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière, Considérant qu'il y a lieu d'interdire l'accès des camions d'un

poids total autorisé en charge supérieur à 19T, pour des raisons de circulation et de sécurité, rue de l'Abreuvoir, et qu'il convient de

prendre certaines mesures réglementaires destinées à assurer la sécurité des usagers de la voie publique, ARRÊTE

Résultat de l'extraction du document

PARAGRAPHES

CONCATÉNÉ

- VILLE DE BOULOGNE BILLANCOURT ARRÊTE PI 2013-CHA-0581-A1 Interdiction aux camions d'un PTAC de Le Maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), plus de 19 T Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2212-5, L. 2213-1, L. 2213-2, Rue de l'Abreuvoir L.2213-4, L.2213-6, 2521-1 et L. 2521-2, Vu le code de la route, et notamment son article R.411-8, R.411-25 Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié sur la signalisation des routes et autoroutes, Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière, Considérant qu'il y a lieu d'interdire l'accès des camions d'un poids total autorisé en charge supérieur à 19T, pour des raisons de circulation et de sécurité, rue de l'Abreuvoir, et qu'il convient de prendre certaines mesures réglementaires destinées à assurer la sécurité des usagers de la voie publique, ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation de tous véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 19T est interdite sur la voie suivante Rue de l'Abreuvoir : entre le quai du 4 Septembre et la rue Saint Denis. ARTICLE 2 Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules des services de secours et d'incendie et aux véhicules de la collecte ménagère et sélective. ARTICLE 3 Des dérogations exceptionnelles à l'interdiction prévues à l'article 1 du présent arrêté seront accordées sous forme d'un acte réglementaire et dûment motivées. ARTICLE 4 Le présent arrêté sera affiché dans la commune de Boulogne-Billancourt. ARTICLE 5 Copie du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine GPSO 2, rue de Paris 92196 Meudon Cedex, Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police de Boulogne-Billancourt, Monsieur le Chef du Centre de Secours de Boulogne-Billancourt, Monsieur le Directeur de la Prévention et de la Sécurité, VINCI PARK 7-9, rue des Quatre Cheminées 92100 Boulogne-Billancourt. Madame le Maire-adjoint chargée du quartier Parchamp Albert Kahn. ARTICLE 6: L'exécution du présent arrêté sera assurée par les officiers et agents de Police Judiciaire habilités à cet effet par les articles L. 130-4 et R. 130-1 et suivants du code de la route. Fait à le Boulogne-Billancourt, 19 JUIL. 2013 Pour le Maire et par délégation, le Maire-Adjoint chargé de l'Espace Public Béatrice BELLARD 26, AVENUE ANDRÉ-MORIZET 92104 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX TÉL. 01 55 18 53 00 www.boulognebillancourt.com

4.2 Identification de l'arrêté

«Référence de l'arrêté» et «Nom de l'arrêté» sont des champs obligatoires, même pour un enregistrement brouillon.

Chaque commune est libre de la nomenclature qu'elle utilise pour la référence de l'arrêté, mais il faut bien sûr que cette référence soit identique à celle de l'arrêté d'origine (validé juridiquement).

Identification de l'arrêté

Référence de l'arrêté * : **Nom de l'arrêté * :**

Code postal * :

92100 - Boulogne-Billancourt ▼

Code INSEE * :

92012

Code EPCI :

200054781

Ville * :

Boulogne-Billancourt

Type d'arrêté * : ☒ Municipal ☐ Préfectoral

Les champs «Code postal», «Code INSEE», «Code EPCI» et «Ville» en fond gris, sont automatiquement remplis et non modifiables.

Il vous est également demandé de spécifier si l'arrêté est municipal ou préfectoral (Les arrêtes de Paris étant préfectoraux).

4.3 Durée de l'arrêt

Vous devez spécifier s'il agit d'un arrêt permanent ou temporaire.

Dans le cas d'un arrêt permanent, il vous est demandé la périodicité de l'arrêt.

Un arrêt permanent périodique est un arrêt avec récurrence chaque semaine, chaque mois ou chaque année (exemples : un marché, une brocante, un festival...).

The screenshot shows the 'Durée de l'arrêt' form. The 'Durée de l'arrêt' dropdown is set to 'Permanent'. The 'Date de début d'application de l'arrêt' is set to 'jj/mm/aaaa'. The 'Arrêté périodique*' section is circled in pink, showing 'Oui' and 'Non' radio buttons. Below this, a calendar for November 2022 is displayed, with the 7th highlighted. The 'Code et motifs de l'arrêt' section is partially visible.

The screenshot shows the 'Durée de l'arrêt' form. The 'Durée de l'arrêt' dropdown is set to 'Permanent'. The 'Date de début d'application de l'arrêt' is set to '24/10/2022'. The 'Arrêté périodique*' section is set to 'Oui'. The 'Cette réglementation est' section is circled in pink, showing a dropdown menu with 'Hebdomadaire', 'Mensuelle', and 'Annuelle' options. Below this, the 'Jour' dropdown is set to 'Hebdomadaire', and the 'Horaire de début' and 'Horaire de fin' fields are visible, with a '+' button to add more lines.

Pour la périodicité de l'arrêt, indiquez le détail de celle-ci.

Avec  vous pouvez ajouter d'autres lignes de jours et heures.

Dans le cas d'un arrêt temporaire, il vous est demandé d'ajouter la date de fin de l'application de l'arrêt et d'indiquer s'il s'agit d'une réglementation pour un chantier en cochant la case.

The screenshot shows the 'Durée de l'arrêt' form. The 'Durée de l'arrêt' dropdown is set to 'Temporaire'. The 'Date de début d'application de l'arrêt' is set to 'jj/mm/aaaa'. The 'Date de fin d'application de l'arrêt' is set to 'jj/mm/aaaa'. The 'Si il s'agit d'une réglementation pour un chantier, cochez la case' checkbox is circled in pink.

4.4 Codes et motif(s) de l'arrêté

Pour saisir les «Vu le code» de votre arrêté, deux options :

- saisir son texte dans le champs prévu à cet effet
- utiliser l'un des textes juridiques «standard» que nous vous proposons en remplissage automatique et que vous pouvez ensuite modifier si nécessaire.

Code et motifs de l'arrêté

Vu le code/arrêté 1 * :

☒ Saisir votre texte juridique ci-dessous ☐ Choisir un texte juridique "standard" pour remplissage automatique

+ [Text input field]

Code et motifs de l'arrêté

Vu le code/arrêté 1 * :

☐ Saisir votre texte juridique ci-dessous ☒ Choisir un texte juridique "standard" pour remplissage automatique

Textes juridiques :

Code général collectivités territoriales ▼

+ Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-2, L. 2213-3 et L. 2521-1 ;

Textes juridiques :

-
- Code général collectivités territoriales
- Code de la route
- Code de la voirie routière

Avec **+** vous pouvez ajouter un nouveau champ et créer une ligne pour chaque texte «Vu le code».

Code et motifs de l'arrêté

Vu le code/arrêté 1 * :

☐ Saisir votre texte juridique ci-dessous ☒ Choisir un texte juridique "standard" pour remplissage automatique

Textes juridiques :

Code général collectivités territoriales ▼

+ Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-2, L. 2213-3 et L. 2521-1 ;

+ Vu le code/arrêté 2 * :

☐ Saisir votre texte juridique ci-dessous ☒ Choisir un texte juridique "standard" pour remplissage automatique

Textes juridiques :

Code de la route ▼

+ Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1, L. 325-2, L. 325-3, L. 411-1, L. 411-6, R. 411-25 et R. 417-10

×

Insérez le(s) Motif(s) / Considérant(s) de l'arrêté 1 * :

+ [Text input field]

Il vous est aussi demandé de saisir le texte des motif(s)/Considérant(s) de l'arrêté.
(Faîtes un copier/coller à partir de la fenêtre d'aide à la saisie cf. p.21)

4.5 Réglementation(s) de l'arrêté

2 options, soit votre arrêté régissant les livraisons de marchandises concerne :

- **la circulation** : des restrictions en termes de gabarits de véhicules, de motorisations, d'horaires pour réaliser les opérations de chargement/déchargement, les opérations de travaux...
- **le stationnement**, il s'agit de la liste des aires de livraison et de leurs conditions d'usage (exclusif ou partagé) ou d'autorisation d'usage partagé de voirie pour les véhicules de livraison (voies de bus...).

A-CIRCULATION

Réglementation de l'arrêté

Nous vous rappelons qu'il s'agit de réglementation pour les véhicules de livraison de marchandises ⓘ

Type de réglementation * : ☒ Circulation ☐ Stationnement

Circulation

Réglementation 1

Cette réglementation s'applique à * :
☐ Liste de voies
☐ Toute la ville

Compléter les informations des véhicules concernés par votre réglementation

Dimension du véhicule (en m)

Longueur : Inférieur à Supérieur à

Largeur : Inférieur à Supérieur à

Hauteur : Inférieur à Supérieur à

Nombre d'essieux :

Emprise au sol du véhicule :

Poids du véhicule (en t)

Poids à vide :

Poids PTAC : Inférieur à Supérieur à

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule

Type de motorisation (Choix multiple possible) :

Vignettes crit'air :

Norme polluant :

Bruit :

Jours et heures de régulation * :

Jour :

Heure de début : L

Heure de fin : L

+

Cette réglementation concerne-t-elle des marchandises dangereuses ? :
☐ Oui ☐ Non

Exception(s) à la régulation :

SUPPRIMER LA RÉGLEMENTATION 1

+ AJOUTER UNE RÉGLEMENTATION

L'arrêté concerne-t-il uniquement certaines voies ou toute la ville ?

Entrez les informations de véhicule présentes dans votre arrêté

Entrez les jours et heures de régulation (vous pouvez ajouter plusieurs lignes), indiquez les marchandises dangereuses et les exceptions à la régulation.

Les véhicules concernés par cette réglementation sont * :

☒ INTERDITS sur les voies suivantes

☐ seulement AUTORISÉES sur les voies suivantes

Voie 1

-

+

x

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

SUPPRIMER LA RÉGLEMENTATION 1

Optez pour la logique de rédaction de votre arrêté : on liste les voies autorisées ou les voies interdites ?

Ensuite il vous faut saisir chaque voie régulée par votre arrêté. Un outil d'auto-complétion vous aidera à rentrer vos adresses plus rapidement.

Pour chaque voie de circulation, indiquez s'il s'agit de **toute la voie** ou **seulement d'un tronçon**. Dans le cas d'un tronçon, il vous faudra indiquer les numéros encadrant le tronçon ou à défaut ses coordonnées GPS.

Pour chaque nouvelle voie à saisir, cliquer sur **+** pour afficher une nouvelle ligne.

Les véhicules concernés par cette réglementation sont * :

☒ INTERDITS sur les voies suivantes

☐ seulement AUTORISÉES sur les voies suivantes

Voie 1

Rue d'Issy

+

x

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☐ Toute la voie ☒ Tronçon de voies ⁱ

du N° * : - -

au N° * : - -

Sans N° de voie existant, merci d'indiquer les coordonnées GPS :

Première longitude : -

Première latitude : -

Deuxième longitude : -

Deuxième latitude : -

SUPPRIMER LA RÉGLEMENTATION 1

Si votre arrêté comprend plusieurs réglementations, vous pouvez en ajouter une cliquant sur

+ AJOUTER UNE RÉGLEMENTATION

Après la saisie, si vous avez fait une erreur et souhaitez supprimer une des réglementations cliquer sur

SUPPRIMER LA RÉGLEMENTATION 1

B-STATIONNEMENT

2 options, soit votre arrêté vise à autoriser le stationnement des véhicules effectuant des livraisons de marchandises : - sur voie, ou - sur aire de livraison.

Stationnement sur voirie

Réglementation de L'arrêté

Nous vous rappelons qu'il s'agit de réglementation pour les véhicules de livraison de marchandises ⁱ

Type de réglementation * : ☐ Circulation ☒ Stationnement

Stationnement et aires de livraison

Cet arrêté vise à autoriser le stationnement des véhicules effectuant des livraisons de marchandises * : ☒ Sur voirie ☐ Sur une aire de livraison

Type de véhicule de livraison. * : ☐ 4 Roues ☐ 2 ou 3 roues

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule : ☐ Emissions du véhicule ☐ Type de motorisation

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ? : ☐ Oui ☐ Non

Les véhicules de livraison de marchandises sont autorisés à effectuer des livraisons sur les rues suivantes aux jours et horaires suivants, dans les conditions suivantes

Jours et heures de réglementation pour cet arrêté : Jour : Horaire de début : Horaire de fin :

Conditions spécifiques :

Exemple :
Sauf véhicules > X tonnes,
Sauf gêne de la circulation,
Sauf gêne des accès

Voie 1

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

Sans N° de voie existant, merci d'indiquer les coordonnées GPS :

Longitude : Latitude :

Type de véhicule de livraison. * : ☒ 4 Roues ☐ 2 ou 3 roues

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule : ☒ Emissions du véhicule ☐ Type de motorisation

Emissions du véhicule (Choix multiple possible) :

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ?

Cette réglementation s'applique au(x)

Emplacement(s) réservé(s)

Il s'agit des aires de livraison dont l'usage est exclu

1 Si votre arrêté l'indique : choisissez le type d'émissions de votre véhicule

OU

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule : ☐ Emissions du véhicule ☒ Type de motorisation

Type de motorisation (Choix multiple possible) :

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ?

Cette réglementation s'applique au(x)

Emplacement(s) réservé(s)

Il s'agit des aires de livraison dont l'usage est exclu

2 Si votre arrêté l'indique : choisissez le type de motorisation de votre véhicule et à défaut choisissez «tous types de motorisation»

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ? : ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

Matières et objets explosibles
Gaz
Liquides inflammables
Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosives désensibilisées solides
Matières sujettes à l'inflammation spontanée
Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Matières comburantes
Peroxydes organiques

3 Si votre arrêté concerne des marchandises dangereuses, indiquez de quel type de marchandises dangereuses il s'agit.

4 Entrez les jours et heures de réglementation (vous pouvez ajouter plusieurs lignes), indiquez les conditions spécifiques s'il y en a.

Réglementation de L'arrêté

Nous vous rappelons qu'il s'agit de réglementation pour les véhicules de livraison de marchandises

Type de réglementation * : ☐ Circulation ☒ Stationnement

Stationnement et aires de livraison

Cet arrêté vise à autoriser le stationnement des véhicules de livraison de marchandises :

Type de véhicule de livraison. * : ☒ 4 Roues ☐ 2 Roues

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule : ☐ Moteur ☐ Émissions

Type de motorisation (Choix multiple possible) : ☐ Tout ☐ Moteur ☐ Émissions

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ? : ☒ Oui ☐ Non

Les véhicules de livraison de marchandises sont autorisés à effectuer des livraisons sur les rues suivantes aux jours et horaires suivants, dans les conditions suivantes

Jours et heures de réglementation pour cet arrêté :

Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche
Du Lundi au Vendredi
Samedi et Dimanche
Tous les jours

Horaires : -- : --
Horaires : -- : --
+

Conditions spécifiques :

Exemple :
Sauf véhicules > X tonnes,
Sauf gêne de la circulation,
Sauf gêne des accès

Si votre arrêté n'a pas de réglementation Jours/Heures vous pouvez sélectionner «tous les jours» et cochez «24h/24».

Les véhicules de livraison de marchandises sont autorisés à effectuer des livraisons sur les rues suivantes aux jours et horaires suivants, dans les conditions suivantes

Jours et heures de réglementation pour cet arrêté :

Jour :

Tous les jours

Horaires :

00 : 00

23 : 59

+

☒ 24h/24

Conditions spécifiques :

Exemple :
Sauf véhicules > X tonnes,
Sauf gêne de la circulation,
Sauf gêne des accès

5 Ensuite il vous faut saisir chaque voie régulée par votre arrêté.

Un outil d'auto-complétion vous aidera à rentrer vos adresses plus rapidement.

Pour chaque voie de stationnement, indiquez le ou les numéro(s) ou le tronçon.

Dans le cas d'un tronçon, il vous faudra indiquer les numéros encadrant le tronçon ou à défaut ses coordonnées GPS.

Pour chaque nouvelle voie à saisir, cliquer sur **+** pour afficher une nouvelle ligne.

Voie 1

Rue Racine ▼

N° * : - -

+

×

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☐ Tronçon de voies ⓘ

Sans N° de voie existant, merci d'indiquer les coordonnées GPS :

Longitude : - Latitude : -

Quand vous entrez un numéro de voie, cliquez sur **+** pour l'ajouter, et s'il y a plusieurs numéros à saisir dupliquez l'opération.

Voie 1

Rue Racine ▼

N° * : - -

+

×

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☐ Tronçon de voies ⓘ

1 x 3 x

Exemple du tronçon de voie :

Voie 1

Rue Racine ▼

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☒ Tronçon de voies ⓘ

du N° * : - -

au N° * : - -

Sans N° de voie existant, merci d'indiquer les coordonnées GPS :

Première longitude : -

Première latitude : -

Deuxième longitude : -

Deuxième latitude : -

Stationnement sur aires de livraison

Lorsque votre arrêté de stationnement régule des aires de livraison, il peut s'agir :

- d'emplacements réservés : uniquement pour la livraison de marchandises, ou
- d'emplacements partagés : avec un partage jours/heures avec des véhicules «particuliers».

Pour les emplacements réservés, saisissez vos voies comme pour un stationnement sur voirie (cf. p.29)

Réglementation de L'arrêté

Nous vous rappelons qu'il s'agit de réglementation pour les véhicules de livraison de marchandises 

Type de réglementation * : ☐ Circulation ☒ Stationnement

Stationnement et aires de livraison

Cet arrêté vise à autoriser le stationnement des véhicules effectuant des livraisons de marchandises * : ☐ Sur voirie ☒ Sur une aire de livraison

Type de véhicule de livraison. * : ☒ 4 Roues ☐ 2 ou 3 roues

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule : ☐ Emissions du véhicule ☒ Type de motorisation

Type de motorisation (Choix multiple possible) :

L'arrêté concerne-t-il des marchandises dangereuses ? : ☐ Oui ☒ Non

Cette réglementation s'applique au(x)

Emplacement(s) réservé(s)

Il s'agit des aires de livraison dont l'usage est exclusivement réservé aux véhicules effectuant des livraisons, tous les jours et à toute heure

Remplissez votre liste d'emplacements réservés en utilisant notre outil de recherche et d'autocomplétion

Voie 1

N°* :

☒ Tronçon de voies 

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

Pour les emplacements partagés, saisissez vos voies comme pour un stationnement sur voirie (cf. p.29), **mais ajoutez les jours et heures de réglementation spécifiques à la livraison de marchandises.**

Si ces jours et heures de réglementation s'appliquent à toutes les voies, il vous suffit de cocher l'encadré gris après la saisie de la première voie, pour ne plus avoir à l'inclure à chaque nouvelle voie saisie.

Emplacement(s) partagé(s)

Il s'agit des aires de livraison dont l'usage est exclusivement réservé aux véhicules effectuant des livraisons sur certains jours et créneaux horaires définis par la collectivité. Le reste du temps, elles peuvent être utilisées pour le stationnement de véhicules particuliers.

Remplissez votre liste d'emplacements réservés en utilisant notre outil de recherche et d'autocomplétion

Voie 1

Rue Auber

+

x

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☒ Tronçon de voies ⓘ

du N° * : 1 -

au N° * : 10 -

Jours et heures de réglementation pour cet emplacement partagé spécifique :

Jour :

Mercredi

Horaire de début :

08 : 00

Horaire de fin :

13 : 00

+

☐ 24h/24

Jour :

Samedi et Dimanche

Horaire de début :

07 : 00

Horaire de fin :

22 : 00

+

x

☐ 24h/24

☒ Cochez la case, si ces jours et heures de réglementation s'appliquent à toutes les voies que vous allez lister ci-dessous

Voie 2

Rue Barbes

N° * :

-

+

+

x

Remplissez votre liste de voies de la commune concernées par la réglementation en saisissant les premières lettres du type de la voie ou du nom de la voie, vous serez ensuite aidé par l'autocomplétion

☐ Tronçon de voies ⓘ

Sans N° de voie existant, merci d'indiquer les coordonnées GPS :

Longitude :

1.2378

Latitude :

8.2345

4.6 Réglementation/Légal

À la fin de votre arrêté d'origine, dans les derniers articles, vous trouverez toutes les indications de réglementation/légal à saisir dans les champs ci-dessous. Seuls les trois premiers champs sont obligatoires.

Réglementation/Légal

Les prescriptions seront matérialisées au moyen d'une signalisation horizontale et/ou verticale installée à la diligence de/des/du * :

Structure en charge du contrôle du respect de l'arrêté * :

Autorité(s) chargée(s) de publier et d'afficher la réglementation en vigueur * :

Amendes ou peines pour non-respect de l'arrêté :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de :

dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Informations complémentaires n°1 :

+

Texte légal de l'article (remarque complémentaire)

Le champs «Informations complémentaires», vous permet de saisir toute indication de votre arrêté d'origine qui n'avait pas sa place dans champs précédents ou toute remarque complémentaire que vous souhaiteriez ajouter.

Avec  vous pouvez ajouter un nouveau champ et créer une ligne «Informations complémentaires»

Informations complémentaires n°1 :

+

Ceci est une information complémentaire.

Informations complémentaires n°2 :

+

Texte légal de l'article (remarque complémentaire)

×

4.7 Enregistrement de l'arrêté

Les coordonnées sont déjà saisies dans le formulaire, via les données précédemment entrées dans l'administration du compte. Ils sont donc non modifiables.

Il vous reste à cocher votre consentement pour l'utilisation de vos données saisies par l'équipe du projet BAC IDF et à choisir le mode d'enregistrement : BROUILLON ou VALIDATION.

Coordonnées

Adresse de la mairie : 26 rue André Morizet

Téléphone de la mairie : 0155185300

Site internet de la mairie : www.boulognebillancourt.com

☐ J'accepte que mes données soient utilisées dans la cadre du projet BAC IDF. Aucune donnée ne sera transmise à des tiers sans votre consentement

ENREGISTRER LE BROUILLON VALIDER

5. VISUALISATION DES ARRÊTÉS SAISIS

5.1 Visualisation de l'arrêté

Chaque arrêté saisi dans l'application BAC IDF est enregistré dans l'une des 3 listes suivantes : «Validé», «Brouillon» ou «Archivé».

Dans chaque liste de catégories d'arrêtés, le bouton  permet de visualiser l'arrêté mis en page.

L'arrêté «Brouillon» est visualisé avec un filigrane «Brouillon» en travers du document, l'arrêté «Abrogé» est visualisé avec le filigrane «Archive» et l'ancienne version d'un arrêté mis à jour (visualisable dans les archives) est visualisé avec le filigrane «Ancienne Version».



92100 Zone de livraison rue Molère
Boulogne-Billancourt REF : 331
Code INSEE : 92012
Code EPCI : 200054781

TYPE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté municipal

DURÉE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté permanent
Date de début d'application : 01/10/1990

CODÉS & MOTIFS DE L'ARRÊTÉ
Vu le code / l'arrêté
1. Vu les articles L 131-1 - L 131-2 - L 131-3 - L 131-4 - L 183-1 - L 183-2 du Code des Communes Vu l'article R-1 du Code de la Route Vu l'arrêté municipal du 11 juin 1997
Motif / Considérant
1. Considérant que la création d'une zone de livraison rue Molère facilitera la circulation

RÈGLEMENTATION DE L'ARRÊTÉ
Réglementation de : STATIONNEMENT
Cet arrêté vise à **AUTORISER** le stationnement des véhicules effectuant des livraisons de marchandises sur livraison
Type de Véhicule de livraison 4 roues
Caractéristiques moteur & émissions du véhicule
Emplacement(s) partagé(s)
Il s'agit des aires de livraison dont l'usage est exclusivement réservé aux véhicules effectuant des livraisons sur certains jours et créneaux horaires définis ci-dessous par la collectivité. Le reste du temps, elles peuvent être utilisées pour le stationnement de véhicules particuliers.
Voie 1
8 Rue Molère
Du Lundi au Vendredi de 06:00 à 12:00

RÈGLEMENTATION / LÉGAL
• Les prescriptions seront matérialisées au moyen d'une signalisation horizontale et/ou verticale installée à la diligence de/des/dû 8 Rue Molère sur une longueur de 20m
• Structure en charge du contrôle du respect de l'arrêté : Officiers et agents de la police judiciaire habilités



92100 ARR_CIRCULATION_MOLIERE_LONGS_PRES
Boulogne-Billancourt REF : TL-LR 2013-CHA-0094-A1
Code INSEE : 92012
Code EPCI : 200054781

TYPE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté municipal

DURÉE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté permanent
Date de début d'application : 11/02/2013

CODÉS & MOTIFS DE L'ARRÊTÉ
Vu le code / l'arrêté
1. Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses plus de 19 T articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, Rue Molère L2213-4, L2213-6, 2521-1 et L 2521-2, Rue des Longs Prés Vu le code de la route, et notamment son article R.411-8, R.411-25
2. Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié sur la signalisation des routes et autoroutes, Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière,
3. Vu l'avis de Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police en date du 6 février 2013

Motif / Considérant
1. Considérant qu'il y a lieu d'interdire l'accès des camions d'un poids total autorisé en charge supérieur à 19t, pour des raisons de circulation et de sécurité, et qu'il convient de prendre certaines mesures réglementaires destinées à assurer la sécurité des usagers de la voie publique

RÈGLEMENTATION DE L'ARRÊTÉ
Réglementation de : CIRCULATION

RÈGLEMENTATION N° 1
Les informations des véhicules concernés par la réglementation :
Poids du véhicule (en t)
Poids PTAC : supérieur à 19

Caractéristiques moteur & émissions du véhicule
Type de motorisation : Toute motorisation

Exception(s) à la réglementation : SECOURS, POLICE, TRANSPORT DE DÉCHETS, POMPIERS, VÉHICULES DE SERVICES



92120 essa2207V4
Montrouge REF : essa2207V4
Code INSEE : 92049
Code EPCI : 200054781

TYPE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté municipal

DURÉE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté permanent
Date de début d'application : 27/07/2022

CODÉS & MOTIFS DE L'ARRÊTÉ
Vu le code / l'arrêté
1. eee
Motif / Considérant
1. eee

RÈGLEMENTATION DE L'ARRÊTÉ
Réglementation de : CIRCULATION

RÈGLEMENTATION N° 1
Les informations des véhicules concernés par la réglementation :
Poids du véhicule (en t)
Poids PTAC : supérieur à 3,5

Cette réglementation vise à interdire la circulation des véhicules indiqués ci-dessus dans l'ensemble de ville sauf pour les voies **AUTORISÉES** suivantes:
Voie 1
Rue Périer

RÈGLEMENTATION / LÉGAL
• Les prescriptions seront matérialisées au moyen d'une signalisation horizontale et/ou verticale installée à la diligence de/des/dû ee
• Structure en charge du contrôle du respect de l'arrêté : ee
• Autorité(s) chargée(s) de publier et d'afficher la réglementation en vigueur : ee

5.2 Bonnes Pratiques

Le masque de saisie des arrêtés de l'application permet d'initier de bonnes pratiques de saisie et de s'interroger sur des éléments de l'arrêté d'origine (validé juridiquement) qui peuvent être peu clairs ou méritant des précisions.

En fin de PDF de visualisation, un encadré «Bonnes Pratiques» rappelle par exemple la nomenclature des catégories de véhicules, pour aider à l'homogénéité de la rédaction des arrêtés.

LES BONNES PRATIQUES



**VÉHICULES
LÉGERS
UTILITAIRES**

PTAC : de 1,5 à 3,5 t
Longueur : de 4,5 à 6 m
Largeur : de 1,8 à 2,55 m
Hauteur : de 1,8 à 2,5 m
Surface : de 8 à 12 m²



**CAMIONS
PORTEURS**

PTAC : de 3,5 à 32 t
Longueur : de 6 à 12 m
Largeur : 2,55 m
Hauteur : de 2,5 à 4 m
Surface : de 15 à 29 m²



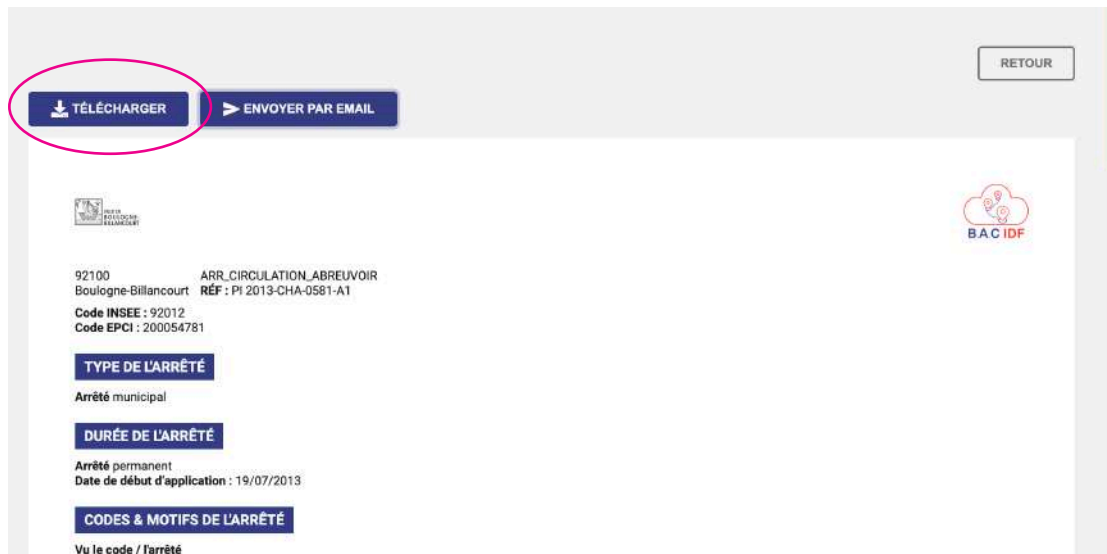
**ENSEMBLES
ARTICULÉS**

PTAC : de 32 à 44 t
Longueur : de 16 à 18,2 m
Largeur : de 2,55 m
Hauteur : de 4 m
Surface : de 42 m²

À l'avenir, lorsque vous créerez ou mettrez à jour un arrêté de circulation de marchandises avec ces mêmes types de véhicules, pensez à indiquer vos caractéristiques de véhicule en étant dans une catégorie spécifique !

5.3 Téléchargement de l'arrêté sous PDF

Lorsque vous visualisez un arrêté, il est possible de le télécharger, celui-ci se télécharge alors au format PDF sur votre ordinateur.



RETOUR

TÉLÉCHARGER ➤ ENVOYER PAR EMAIL

BAC IDF

92100 ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR
Boulogne-Billancourt RÉF : PI 2013-CHA-0581-A1
Code INSEE : 92012
Code EPCI : 200054781

TYPE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté municipal

DURÉE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté permanent
Date de début d'application : 19/07/2013

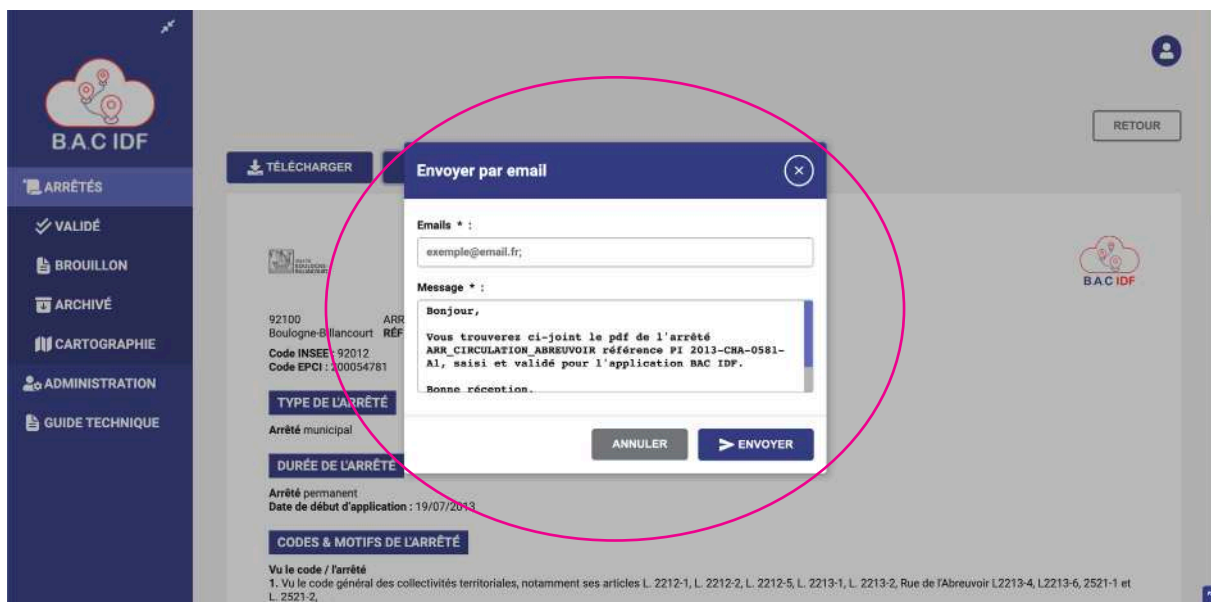
CODES & MOTIFS DE L'ARRÊTÉ
Vu le code / l'arrêté

5.4 Envoi du PDF par email

Lorsque vous visualisez un arrêté, il est possible de l'envoyer sous format PDF par email.

En cliquant sur ➤ ENVOYER PAR EMAIL une fenêtre s'ouvrira avec un **texte pré-rempli** que vous pourrez modifier à votre convenance, il vous suffira alors d'ajouter l'email du destinataire et de cliquer sur

➤ ENVOYER



BAC IDF

ARRÊTÉS

- VALIDÉ
- BROUILLON
- ARCHIVÉ
- CARTOGRAPHIE
- ADMINISTRATION
- GUIDE TECHNIQUE

TÉLÉCHARGER ➤ ENVOYER PAR EMAIL

BAC IDF

92100 ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR
Boulogne-Billancourt RÉF : PI 2013-CHA-0581-A1
Code INSEE : 92012
Code EPCI : 200054781

TYPE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté municipal

DURÉE DE L'ARRÊTÉ
Arrêté permanent
Date de début d'application : 19/07/2013

CODES & MOTIFS DE L'ARRÊTÉ
Vu le code / l'arrêté

Envoyer par email

Emails * :
exemple@email.fr;

Message * :
Bonjour,
Vous trouverez ci-joint le pdf de l'arrêté
ARR_CIRCULATION_ABREUVOIR référence PI 2013-CHA-0581-A1, ssisi et validé pour l'application BAC IDF.
Bonne réception.

ANNULER ➤ ENVOYER

1. Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2212-5, L. 2213-1, L. 2213-2, Rue de l'Abreuvoir L2213-4, L2213-6, 2521-1 et L. 2521-2,

6. GESTION DES ARRÊTÉS

6.1 Archivage des arrêtés

Dans la liste des arrêtés «Validé», le bouton  vous permet d'abroger un arrêté. Cet arrêté va alors être déplacé dans la liste des arrêtés «Archivé», il sera visualisable et supprimable depuis cette liste.

Lorsqu'un arrêté est mis à jour **juridiquement**, vous devez le mettre à jour dans l'application BAC IDF, en cliquant sur  dans la liste des arrêtés «Validé». La nouvelle version de l'arrêté sera alors bien enregistré dans la liste des arrêtés «Validé», et vous pourrez retrouver l'ancienne version dans la liste des arrêtés «Archivé».

Attention, lors de l'enregistrement de l'arrêté mis à jour, il faudra s'assurer d'avoir modifier la référence de l'arrêté d'origine d'au moins une lettre ou un chiffre.

6.2 Régularité de la mise à jour

Après la saisie de ces arrêtés de réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules de livraisons de marchandises, les communes devront maintenir à jour leur compte sur l'application BAC IDF.

Tout nouvel arrêté (permanent ou temporaire), tout arrêté abrogé ou tout arrêté mis à jour devront être gérés/saisis dans l'application BAC IDF.

L'admin-utilisateur de chaque commune est responsable de la régularité de mise à jour des arrêtés et et garant des vérifications des arrêtés saisis sur l'application BAC IDF .

7. CONTACT

En cas de problème technique, merci de nous envoyer un email nous exposant votre souci, accompagné de captures écran si possibles. Dès réception de l'email, nous reviendrons vers vous pour une assistance dans les meilleurs délais.

Contact technique

MCLEDGER

Fanny Maurel

fanny@mcledger.fr



B.A.C. IDF

www.bac-idf.fr

Document réalisé par :



Twitter : [@BacIdf](https://twitter.com/BacIdf)

Linkedin : [showcase/bac-if](https://www.linkedin.com/showcase/bac-if)